



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil tenue le **lundi 12 janvier 2026 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur François Pépin, maire
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 1
Monsieur Dominic Beaudoin, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Madame Brigitte Bourgeois, conseillère siège no 4
Madame Cathy Maheux, conseillère siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur François Pépin.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.
Madame Annie Lebel, greffière-trésorière adjointe.

Est absent :

Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5

ORDRE DU JOUR

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations
- 4. PÉRIODE DE QUESTION**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice générale et greffière-trésorière mentionne que l'avis de convocation a été transmis conformément aux dispositions de l'article 152 du Code municipal, ce que le conseil constate. De plus, les membres du conseil présents indiquent que tous les membres du conseil, pouvant légalement siéger, ont reçu leur avis de convocation conformément aux dispositions de l'article 153 dudit code.

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur le maire François Pépin

1-01-2026

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2-01-2026

3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

3.1. Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations

ATTENDU que les membres du conseil ont élaboré un budget;

ATTENDU que le conseil doit adopter annuellement son programme d'immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents tel qu'il est prévu dans l'article 953.1 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux

APPUYÉE DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte les prévisions budgétaires 2026 telles que présentées;

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Revenus

Taxes	2 444 648,26 \$
Paiements tenant lieu de taxes	142 200,00 \$
Quotes-parts	31 300,00 \$
Transferts	1 493 878,01 \$
Services rendus	223 209,00 \$
Imposition de droits	25 000,00 \$
Intérêts sur arrérages	10 000,00 \$
Intérêts sur placements	6 000,00 \$
	4 376 235,27 \$

Dépenses

Administration générale	623 615,00 \$
Sécurité publique	389 192,00 \$
Transport	573 908,00 \$
Hygiène du milieu	1 221 598,50 \$
Santé et bien-être	24 575,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	81 881 ,00 \$
Loisirs	444 669,00 \$
Culture	184 154,00 \$
Frais de financement	638 901,00 \$
	4 182 493,50 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales **- 193 741,77 \$**

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Ajouter (déduire)	
Immobilisations	969 084,00 \$
Amortissement	969 084,00 \$



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

Financement

Remboursement de la dette à long terme

-583 954,00 \$
-583 954,00 \$

Affectations

Activités d'investissement

-615 690,00 \$

Surplus accumulé

36 818,23 \$

Surplus accumulé affecté

0,00 \$

-578 871,77\$

Excédent (déficit) de fonctionnement de
l'exercice à des fins fiscales

0,00 \$

Programme triennal en immobilisations 2026-2027-2028



Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

N° de résolution
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. PÉRIODE DE QUESTION

La période de question doit seulement être sur le budget et le PTI.
Aucune question.



3-01-2020
N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

François Pépin
M. François Pépin, maire

Martine Lafond
Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière



Nº de résolution
ou annotation